

Depuis plus de 30 ans, l'ARAILLOR apporte son soutien à la recherche. Les bénéficiaires de l'ARAILLOR régie par la loi de 1901, contribuent à améliorer le traitement à domicile des patients souffrant de pathologies chroniques nécessitant un appareillage. Le Conseil Scientifique attribue des subventions de recherches aux médecins spécialistes de Lorraine dans le cadre de sa mission de soutien à la recherche scientifique appliquée à la pneumologie, au diabète, à la nutrition, aux soins à domicile et soins palliatifs.

En 2016, 3 dossiers ont été subventionnés pour un total de 30000 euros

Le Jury est composé d'experts désignés par les membres du Bureau de l'ARAILLOR, en fonction de la thématique et de la spécificité du projet

Pour demander un dossier de **candidature 2017**, vous pouvez nous joindre au 03.83.51.03.09 ou par courriel [s.chery@arailor.asso.fr](mailto:s.chery@arailor.asso.fr) . Il vous est également possible de télécharger l'['affichette](#) de présentation et le [dossier de candidature](#) directement sur ce site.

